

HMONP - PROMOTION 2024-2025
HABILITATION A LA MAITRISE D'OEUVRE EN NOM PROPRE
LISTE DES PIECES A JOINDRE

Clôture du dépôt du dossier de candidature sur la plateforme Taïga : 7 mai 2024

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Tout document étranger devra être traduit en français

- 1 - VAP dossier candidature VAP hmonp 2024-2025 à remplir et à signer maîtrisées parmi celles que vous avez mentionnées dans le carnet des savoirs acquis
 - 2 - Portfolio (book) contenant les éléments les plus armquants de vos réalisations en rapport avec des missions
 - 3 - protocole hmonp 2024-2025 (téléchargeable sur le site)
 - 4 - carnet des savoirs acquis 2024-2025 (téléchargeable sur le site)
 - 5 - cv modèle parcours (modèle à suivre téléchargeable sur le site)
 - 6 - attestations employeurs
 - 7 - copie du Diplôme d'Etat d'Architecte valant grade de master ou d'un titre français ou étranger admis en dispense ou équivalence du diplôme d'Etat d'architecte français (cf. article 2 de l'arrêté du 10 avril 2007)
 - 8 - lettre de motivation explicitant votre projet professionnel vous conduisant à entreprendre la formation à l'habilitation à la maîtrise d'œuvre
 - 9 - copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport)
 - 10 - paiement par CB en ligne, sur la plateforme Taïga, d'un montant de 37 euros au titre des frais de dossier.
- Les frais de dossiers restent acquis par l'ENSA Toulouse en cas de refus de la candidature, (cf. arrêté du 30/08/2019 Légifrance NOR MICB1919114A)*

RAPPEL PROCEDURE DE CANDIDATURE EN VAP

1/ Formulaire en ligne à compléter (parallèlement à la procédure Taïga) :

<https://docs.google.com/forms/d/14cEmn0LfwN7CfN4aJWCeJBpHiOB2n6TIQkn28rqbQCc/edit>

2/ Tout le dossier est à déposer UNIQUEMENT sur l'interface Taïga en vous connectant sur le lien suivant :

<https://admission.archi.fr>

Si le dossier est recevable : vous pourrez éventuellement être convoqué-e devant la commission le 28 mai (convocation par mail). Conditions de recevabilité : dossier complet, rubriques totalement et lisiblement remplies, pièces demandées jointes, documents étrangers traduits en français.

Avis de la commission : **à partir du 4 juin 2024 uniquement par mail**

Si avis favorable de la commission : inscription à l'ENSA Toulouse à partir de fin septembre/début octobre 2024 (Convocation par mail)

ATTENTION : Le paiement des frais de dossier (37€), clôture automatiquement votre candidature. Ce règlement est donc à effectuer lorsque vous avez déposé toutes les pièces demandées sur la plateforme Taïga et numérotées de 1 à 9.